

**COMMUNE DU PLESSIS GRAMMOIRE
DEPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE**

**PROCES VERBAL DE L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE L'ÉLECTION
D'UN MAIRE ET DE CINQ ADJOINTS**

Ce jourd'hui 10 mars 2008, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du CGCT, nous avons convoqué les membres du Conseil Municipal pour se réunir le VENDREDI 14 MARS 2008.

Le Maire,

L'an deux mil-huit, le quatorze mars à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du dimanche 09 mars 2008, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L 2121-7 et L 2122-8 du CGCT.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs Les Conseillers Municipaux :

1. GALISSON Régine
2. SOUCHARD Stéphane
3. BARAT Michel
4. ABELLARD Philippe
5. GERAL Christine
6. LANDREAU Odile
7. MOTAIS Billy
8. DAUNOIS Bruno
9. RONDEAUX Marie-Claire
10. MANCEAU Dominique
11. GUICHARD Philippe
12. TAUGOURDEAU James
13. BARTELMANN Véronique
14. MALZIS Florian
15. TURLURE Matthieu
16. LERAY Philippe
17. ARNOULD-DUMA Guylaine
18. COUVERCELLE Christian
19. DUMA Cristian

Nombre de membres dont le Conseil Municipal doit être composé : 19

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Nombre de Conseillers qui assistent à la séance : 19

ELECTION DU MAIRE – PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le président, après avoir donné lecture des articles L 2122-4, L 2122-17, L 122-8 du CGCT, a invité le Conseil à procéder à l'élection d'un maire, conformément aux dispositions prévues par l'article L 2122-4 ET L2122-7 du CGCT.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis, fermé, au président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

○ Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	19
○ A déduire bulletins litigieux (énumérés aux articles L65 et L66 du Code Electoral)	0
○ Reste pour le nombre de suffrages exprimés	19
○ Majorité absolue	10

A obtenu :

M. Christian COUVERCELLE	19 voix
--------------------------	---------

Monsieur Christian COUVERCELLE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé **MAIRE**.

**OBJET : INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL
FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

Conformément aux articles L 2122-17, L 2122-1 et 2122-2 du CGCT, les membres du Conseil Municipal, après avoir procédé à l'élection du maire,

DECIDENT, A L'UNANIMITE,

LA CREATION

DE 5 POSTES D'ADJOINTS

Pour copie conforme,

**Le Maire,
Christian COUVERCELLE**

ELECTION DU PREMIER ADJOINT PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Il a été procédé, ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. Christian COUVERCELLE, élu maire, à l'élection du premier adjoint.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

○ Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	19
○ A déduire bulletins litigieux (énumérés aux articles L65 et L66 du Code Electoral)	0
○ Reste pour le nombre de suffrages exprimés	19
○ Majorité absolue	10

A obtenu :

Mme Christine GERAL 19 voix

Madame Christine GÉRAL ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée
PREMIERE ADJOINTE.

ELECTION DU SECOND ADJOINT PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Il a été procédé, ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. Christian COUVERCELLE, élu maire, à l'élection du second adjoint.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

○ Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	19
○ A déduire bulletins litigieux (énumérés aux articles L65 et L66 du Code Electoral)	1
○ Reste pour le nombre de suffrages exprimés	18
○ majorité absolue	10

A obtenu :

Philippe LERAY	18 voix
----------------	---------

Monsieur Philippe LERAY ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé **SECOND ADJOINT.**

ELECTION DU TROISIEME ADJOINT PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Il a été procédé, ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. Christian COUVERCELLE, élu maire, à l'élection du troisième adjoint.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

○ Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	19
○ A déduire bulletins litigieux (énumérés aux articles L65 et L66 du Code Electoral)	3
○ Reste pour le nombre de suffrages exprimés	16
○ Majorité absolue	9

Ont obtenu :

Madame Guylaine ARNOULD-DUMA	5 voix
Monsieur Philippe GUICHARD	11 voix

Monsieur Philippe GUICHARD, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé **TROISIEME ADJOINT**.

ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Il a été procédé, ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. Christian COUVERCELLE, élu maire, à l'élection du quatrième adjoint.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

○ Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	19
○ A déduire bulletins litigieux (énumérés aux articles L65 et L66 du Code Electoral)	1
○ Reste pour le nombre de suffrages exprimés	18
○ Majorité absolue	10

A obtenu :

Monsieur Bruno DAUNOIS 18 voix

Monsieur Bruno DAUNOIS ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé **QUATRIEME ADJOINT.**

ELECTION DU CINQUIEME ADJOINT PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Il a été procédé, ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. Christian COUVERCELLE, élu maire, à l'élection du cinquième adjoint.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

○ Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	19
○ A déduire bulletins litigieux (énumérés aux articles L65 et L66 du Code Electoral)	1
○ Reste pour le nombre de suffrages exprimés	18
○ Majorité absolue	10

A obtenu :

Monsieur James TAUGOURDEAU 18 voix.

Monsieur James TAUGOURDEAU ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé **CINQUIEME ADJOINT.**

OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS

Signatures des membres présents :

Le Doyen d'âge du Conseil Municipal,

Les autres membres du Conseil Municipal,

Le Maire,

Le secrétaire,